



SEPTIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Troisième session
de la 58^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 25 avril 2017

COMPOSITION DU COMITÉ

M. LePage, président
M. Chiasson, vice-président
M. Albert
M. Guitard
M. Bertrand LeBlanc
M. Bernard LeBlanc

M. Harvey
M. K. MacDonald
M^{me} Dubé
M. Stewart
M. Coon

le 25 avril 2017

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son septième rapport.

Le comité se réunit les 29, 30 et 31 mars ainsi que les 13, 18, 19, 20 et 21 avril 2017 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 30, *Loi modifiant la Loi sur le mariage ;*
- 32, *Loi modifiant la Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres ;*
- 37, *Loi concernant la Loi sur le changement de nom et la Loi sur les statistiques de l'état civil ;*
- 39, *Loi concernant l'ouverture des dossiers d'adoption scellés ;*
- 42, *Loi concernant la protection des animaux ;*
- 46, *Loi concernant la gouvernance locale et l'urbanisme ;*
- 48, *Loi concernant la « Loi d'Ellen » ;*
- 49, *Loi modifiant la Loi sur les services à la famille ;*
- 51, *Loi modifiant la Loi sur les droits de la personne ;*
- 54, *Loi modifiant la Loi sur les agences de recouvrement ;*
- 55, *Loi sur les services d'évaluation du crédit ;*

Le comité étudie aussi les projets de loi suivants, qu'il approuve avec certains amendements :

- 44, *Loi sur la gouvernance locale ;*
- 45, *Loi sur l'urbanisme ;*
- 53, *Loi modifiant la Loi sur les travaux publics ;*
- 56, *Loi modifiant la Loi sur le financement de l'activité politique.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Gilles LePage, député